

COVID-19 – ESPAGNE-PORTUGAL Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche

Veille du 12 mai 2020

Résumé :

Le déconfinement de l'Espagne, qui sera très progressif jusqu'à la fin du mois de juin, comporte trois phases. Le passage d'une phase à une autre dépend de l'évolution de l'épidémie – qui a fait plus de 26 000 victimes dans le pays – et de la capacité du système de santé à répondre à une nouvelle vague de contagions. Depuis le 11 mai, **la majorité des provinces espagnoles est entrée dans la première phase de déconfinement**, qui prévoit notamment de rouvrir les hôtels et les terrasses de restaurants. La région de Madrid et la ville de Barcelone, les deux zones les plus touchées par la pandémie, demeurent en « phase 0 ».

Le stockage privé se met en place en **viande bovine**, timidement. Confrontés à des difficultés persistantes, les producteurs de **porc** demandent eux aussi le stockage privé.

Les mesures pour alléger le marché du **vin** sont en discussion en Espagne, à partir des crédits du Programme national d'appui. Le ministère a proposé 50 M€ pour la distillation de crise, et 7,4 M€ pour le stockage privé, dans l'espoir de retirer 3,5 MHI au total. La distillation est également envisagée au Portugal. En Galice, les cours du **poisson frais** se sont effondrés en début de semaine. Les professionnels imputent cette chute à l'arrivée massive de captures irlandaises et écossaises non écoulées sur le marché français.

Les campagnes institutionnelles de **promotion des produits de la pêche espagnols** vont se mettre en place.

Le gouvernement de Valence annonce la création d'un **fonds régional d'aides aux professionnels de la pêche**, doté de 7,3 M€.

La relève des équipages **thoniers senneurs-congélateurs espagnols dans l'Océan indien** va s'opérer aux Seychelles.

Le Portugal prévoit 7 M€ d'aides pour compenser les **arrêts de pêche temporaires**.

ESPAGNE

Filières agricoles

• Oranges

Augmentation des prix d'achat aux producteurs des variétés tardives. La hausse de demande enregistrée ces dernières semaines en sources de vitamine C a entraîné une hausse de prix d'achat aux producteurs en clôture de saison : +85% entre fin mars et la fin de saison (début/mi-avril) pour la variété Navel Lane Late, +84% pour la Navel Powel et +76% pour la Valencia Late au marché d'Alicante. Sur les marchés de gros des deux autres grandes régions productrices (Castellón et Valence), les hausses sont moindres mais néanmoins présentes.

• Olives

Niveau d'exportation aux États-Unis à son minimum historique. A peine 600 t ont été exportées en mars (-92% par rapport à 2019), soit le niveau le plus bas depuis le début des relevés en 1989. Cette baisse est en grande partie due aux sanctions douanières américaines, mais elle est renforcée par les difficultés liées au Covid-19. Les prix, dénoncés pour leurs niveaux très bas depuis plusieurs semaines par les producteurs, ont toutefois connu une légère hausse cette semaine (2 189 €/t pour la vierge extra, 1 726 €/t pour la vierge et 1 637 €/t pour la lampante).

• Céréales

Les prix poursuivent leur tendance à la baisse, sans certitude sur l'impact réel du Covid-19. Le prix moyen du blé tendre la semaine dernière était de 198,44 €/t, (-1,66% par rapport à la semaine précédente), 168,59 €/t pour l'orge (-2%) et 176 €/t pour l'orge malté (-0,56%), et enfin 181,60 €/t pour le maïs de (-0,55%). Le blé dur continue en revanche de résister, avec un prix stable. Les professionnels indiquent ne pas savoir si l'impact de la pandémie est réel, ou bien simplement "médiatique et spéculatif".

La filière orge malté plus touchée que celle du houblon. Suite à la baisse de demande en bière, liée à la fermeture de la restauration hors domicile – non compensée par la hausse de consommation dans les ménages –, la demande en orge malté est en repli. Une partie de la production a été toutefois valorisée par l'alimentation animale. Côté houblon, les débouchés commerciaux sont garantis contractuellement jusqu'en 2024 : les producteurs sont donc relativement à l'abri des surstocks et des chutes de prix, contrairement aux brasseurs.

- **Porc**

La détresse des éleveurs de cochons de lait. L'association des producteurs de porc (Anprogapor) souligne à nouveau la perte quasi totale des canaux de distribution, que sont la restauration d'un côté (95%), et les ménages majoritairement pour des repas de famille de l'autre (5%). Cette chute de demande s'est traduite par un effondrement des prix (de 37-38 € à 15 €/unité). Malgré le début de déconfinement, la consommation ne devrait pas reprendre immédiatement (le cochon de lait n'étant pas le produit privilégié sur les terrasses, qui sont actuellement les seuls espaces ouverts). Anprogapor continue de demander une aide communautaire au stockage privé, et dit travailler avec les Communautés autonomes pour envisager des aides régionales complémentaires.

Moindre impact pour les porcs engraisés, avec toutefois des variations. Les éleveurs qui ont acheté des porcelets en février-mars (au prix fort) seront les plus impactés, tandis que ceux qui fonctionnent en système naisseur-engraisseur amortiront davantage le choc. Sur le marché intérieur, la hausse de consommation des ménages n'a pas totalement compensé la perte du canal restauration, et s'est concentrée sur certains morceaux (côtes, côtelettes et longe) au détriment des autres. Les exportations intra-communautaires ont été réduites (restriction de déplacement, fermeture de la restauration), et celles en dehors de l'UE se sont maintenues en volume, mais avec une baisse de prix (dictés par l'offre des États-Unis, hautement compétitive sur le marché chinois).

- **Produits laitiers**

Tensions liées à la situation de surproduction. La Fédération nationale des industries laitières espagnoles (FeNIL) en appelle à la "solidarité" des industriels, distributeurs et consommateurs, afin de favoriser les produits laitiers nationaux et d'éviter de creuser plus encore le déficit commercial sur ce segment (en particulier pour les fromages à faible valeur ajoutée). Le syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) dénonce pour sa part "l'hypocrisie" de cet appel, dans la mesure où les importations espagnoles de laits européens sont légion depuis des années, et avec des prix d'achats supérieurs d'environ 0,05 €/l.

- **Vins**

Dénonciation de pratiques commerciales abusives. L'antenne de Castille-la-Manche du syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) a sollicité l'Agence d'information et de contrôle de l'alimentation (AICA, autorité publique en charge de la répression des fraudes pour ce secteur), afin qu'elle enquête sur des soupçons de tentatives de renégociation à la baisse des contrats par des négociants qui abuseraient de leur position favorable dans ce contexte de surstock.

- **Machines agricoles**

Poursuite de la baisse des ventes en avril. Après un mois de mars difficile pour les constructeurs et concessionnaires (- 45,3% de ventes de machines neuves par rapport à mars 2019), celui d'avril clôture également avec une baisse du même ordre de grandeur : - 41,7%.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

- **Mesures - Déconfinement**

Amorce du déconfinement. Une partie des régions espagnoles (51% de la population) sont entrées le 11 mai dans la « phase 1 » du déconfinement, qui implique notamment une réouverture des terrasses de restaurants et bars à hauteur de 50% de capacité maximale (avec espace de 2 m entre les tables, désinfection systématique et limitation aux groupes de 10 personnes). Les grandes agglomérations, notamment Madrid et Barcelone, restent toutefois en phase 0. Selon l'association des travailleurs indépendants (ATA), 60% des commerces de proximité dans les territoires entrés en phase 1 ont rouvert. Selon une étude conduite par DAMM (principal fournisseur des professionnels de la restauration), 23% des hôteliers-restaurateurs prévoient de rouvrir dès la phase 1. 22% attendront la phase 2, 15% la phase 3, et 9% la "nouvelle normalité" (post-phase 3). 16% sont encore dans l'incertitude, et 3% prévoient une fermeture définitive.

L'hôtellerie-restauration fait une contre-proposition. Insatisfaites par le plan de déconfinement, plusieurs organisations professionnelles du secteur (Hôtellerie d'Espagne, Association des fabricants et distributeurs - AECOC, et Fédération espagnole des industries alimentaires et de boisson - FIAB) se sont alliées pour présenter la semaine dernière leur "plan de déconfinement intelligent". Y figurent, entre autres :

- mise en place de microcrédits à versement rapide (aux alentours de 25 000 €) ;
- suspension (rétroactive) des loyers commerciaux à partir du début de l'état d'alerte, et assouplissement des paiements au moins jusqu'à décembre 2020, en fonction du rythme de reprise d'activité ;

- prolongation du chômage partiel pour cas de force majeure, applicable à tous les professionnels du secteur, jusqu'à normalisation dans le secteur touristique ;
- changement de critère de distanciation : 1,5 m de distance interpersonnelle (utilisé en Allemagne), contre le critère actuel qui fixe la capacité d'occupation globale ;
- suppression des critères d'âge pour la réalisation de certaines activités.

Appel à la prudence dans la réouverture des marchés alimentaires en plein-air. L'Agence nationale en charge de la sécurité sanitaire rappelle ses recommandations aux maires, qui décident de rouvrir les marchés dès la phase 1 (après consultation des autorités de santé régionales), notamment la limitation à 25% des stands habituels (réservés aux produits de première nécessité) et à 30% de la capacité maximale de clientèle. Ces seuils peuvent être relevés au cas par cas, si les conditions le permettent (distances de sécurité entre les stands et les clients, entre autres).

Le ministre de l'Agriculture rencontre les brasseurs. Ces derniers se disent en grande difficulté suite à la chute des ventes à l'hôtellerie-restauration, non compensée par la légère hausse de consommation au domicile (-40% de baisse nette, et jusqu'à -75% pour les petits brasseurs). S'ils saluent certaines initiatives gouvernementales (prolongation du chômage partiel, entre autres), ils rejoignent toutefois les fournisseurs de la restauration dans leur demande pour un "déconfinement intelligent".

• **Mesures - PAC**

Viandes : stockage privé pour l'instant limité à la viande bovine, pour 90 j. Ouvertes depuis le 7 mai dernier, les demandes d'aides au stockage privé enregistrées en Espagne se limitent en effet à 46 t de viande bovine de 8 mois ou plus, pour 90 jours. Aucune demande n'a pour l'instant été déposée pour la viande ovine ou caprine, le lait écrémé en poudre, le beurre ou le fromage.

Vin : propositions du ministère pour appliquer les mesures de marché. Le ministère de l'Agriculture est actuellement en discussion avec les 17 Communautés autonomes et les professionnels, afin de définir les modalités pratiques d'adaptation du Programme National d'Appui au secteur vitivinicole, notamment suite aux règlements de la Commission européenne autorisant les mesures de marché (distillation de crise, stockage privé, récolte en vert). Le ministère a mis sur la table les propositions suivantes, pour un montant total de 57,4 M€, provenant de crédits non-exécutés du PNA :

- Distillation de crise : aide de 25 €/Hl à destination des distillateurs agréés, pour une distillation pour usage sanitaires et biocarburants uniquement (refus des demandes de certaines communautés autonomes, notamment l'Andalousie, qui souhaitent une possibilité d'utilisation pour la boisson), dimensionnée pour un volume total de 2 MHI (règle du "premier arrivé premier servi" si supérieur) et avec un minimum de 10 Hl par demande. Le ministère estime l'enveloppe nécessaire à 50 M€.
- Stockage privé : aide de 0,02 €/hl de vin AOP par jour à destination des exploitations viticoles, dimensionnée pour un volume total d'1,5 MHI (règle du "premier arrivé premier servi" si supérieur), avec un minimum de 50 Hl par demande et une durée de stockage fixe de 6, 9 ou 12 mois (retrait possible en dehors de ces périodes, mais moyennant des pénalités). Le ministère estime l'enveloppe nécessaire à 7,425 M€.

D'autres mesures sont envisagées, notamment le changement de la norme de commercialisation (taux de rendement maximal pour prétendre à une transformation en vin). Plusieurs syndicats régionaux (notamment dans la Rioja et en Catalogne) demandent la mise en place d'un budget pour financer un dispositif de vendange en vert, déjà autorisé par le programme de soutien à la filière.

• **Mesures - hors PAC**

Demande d'assouplissement supplémentaire des conditions de chasse. La Fédération nationale de chasse (RFEC) demande à ce que l'activité de chasse de loisir soit autorisée dès la phase 1 de déconfinement. L'autorisation exceptionnelle pour contrôle des dommages aux cultures ne satisfait par ailleurs pas pleinement certains syndicats locaux (Catalogne et Andalousie, entre autres), qui la trouvent trop restrictive et reprochent aux autorités de contrôle leur "excès de zèle".

« **La ruralité en danger** ». La Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP) a demandé au Gouvernement la mise en place d'une stratégie pour accompagner l'Espagne rurale et peu peuplée (ou Espagne "vide", équivalent de la "diagonale du vide" française) dans sa "réactivation" post Covid-19. Les petits producteurs agricoles font partie de ces 110 600 entrepreneurs ruraux (chiffres du syndicat des travailleurs autonomes UTPA) qui souffrent actuellement de la perte des débouchés, alors qu'ils sont indispensables au tissu économique local.

Mesures de gestion de la main d'œuvre

Prolongation du chômage partiel jusqu'au 30 juin. L'accord entre le Gouvernement et les principaux représentants syndicaux a été signé le 7 mai dernier. Il s'applique également au secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

Nouvel assouplissement des conditions de circulation. L'arrêté du ministère des Transports du 9 mai dernier permet notamment l'occupation maximale des véhicules privés (automobile, camionnettes, etc.) à condition que tous les occupants résident au même endroit. A défaut, le seuil de 50% et le port de masques restent de mise. Cela facilitera notamment les déplacements dans les petites parcelles agricoles familiales, très répandues en Espagne.

Les producteurs aragonais optimistes sur la main d'œuvre. Le syndicat local UAGA indique qu'en dépit de la pénurie nationale, les candidatures reçues localement (travailleurs du tourisme au chômage venant des Pyrénées, jeunes diplômés universitaires, entre autres) devraient permettre de couvrir les besoins pour la récolte des fruits (par ailleurs moins importants suite aux dégâts des intempéries récentes). Le même syndicat s'étonne toutefois de la faible part des chômeurs non conjoncturels parmi les candidatures.

Actions de solidarité - aide alimentaire

Les fournisseurs au secours des hôteliers et restaurateurs. L'initiative #Somosfamilia ("nous sommes une famille"), lancée par plusieurs grands fournisseurs de l'alimentation et des boissons (Alhambra, Mahou, San Miguel et Solán de Cabras), vise à accompagner le redémarrage du secteur de l'hôtellerie-restauration, dont ces entreprises dépendent en grande partie. 75 M€ de marchandises seront données, et une campagne de promotion sera diffusée à la télévision.

Dons des saisies pour fraudes aux banques alimentaires. 600 kg de poissons saisis pour non-conformité ont été donnés à la banque alimentaire de Séville, après certification par les autorités vétérinaires. Parmi eux, on trouve 100 kg de merlu hors calibre (trop petit) et 500 kg de thon sans documentation suffisante.

Secteur Forêt-bois

Réglementation variable en matière de brûlage de déchets verts. Levée d'interdiction pour la Galice ce 11 mai, après que l'Andalousie ait pris la même décision il y a quelques jours. Murcie vient en revanche de décréter une interdiction la semaine dernière.

Réouverture des enseignes Leroy Merlin aux professionnels. Ces derniers représentant près de 72% de la demande, la vente physique leur sera de nouveau accessible dans 57 points de vente du pays, en parallèle des services de livraison et de retrait de commandes, qui restent actifs.

Pêche maritime et aquaculture

Relève d'une partie des équipages hauturiers dans l'Océan indien. Grâce à l'intervention des autorités espagnoles auprès du Gouvernement des Seychelles, 189 marins mobilisés depuis près de 5 mois sur 15 thoniers senneurs-congélateurs espagnols ont pu regagner l'Espagne ce week-end. Un avion charter a pu faire le voyage aller pour acheminer la relève. Prévu pour durer 4 mois, leur temps à bord avait été rallongé pour minimiser les risques. Près de 500 marins sont mobilisés sur ces navires de pêches, et la plupart en seraient aujourd'hui au moins à 5 mois à bord. D'autres opérations de relèves similaires devraient donc être organisées prochainement.

Effondrement des prix des produits de la pêche sur les criées galiciennes suite à l'arrivée massive de captures irlandaises et écossaises non écoulées sur le marché français. Le principal quotidien galicien, "Diario de Galicia", rapporte l'analyse du "comité de crise" – mis en place par les principales associations de pêche espagnoles pour suivre l'évolution du secteur depuis le début de la crise du Covid-19 – selon laquelle l'augmentation de la consommation de produits de la pêche locaux par les ménages français, aurait eu comme principal effet collatéral l'arrivée massive des captures irlandaises et écossaises non écoulées sur ce marché, sur les criées galiciennes. Ce report serait responsable de l'effondrement des prix constaté en ce début de semaine, dont celui du merlu (vendu à 2€ seulement), et ce malgré l'augmentation de la consommation espagnole de poisson frais (+20%) de ces dernières semaines.

Campagne de promotion des produits de la pêche espagnols. Après avoir annoncé, le 5 mai, le lancement de différentes campagnes (dotées d'un budget total de 3 M€) de soutien à la consommation de produits "frais et bons pour la santé", le ministre Luis Planas a spécifié que celle dédiée aux produits qui pâtissent de la fermeture de la restauration hors domicile sera dotée d'une enveloppe de 900 000 €.

Le gouvernement régional de Valence annonce la création d'un fonds d'aides aux professionnels de la pêche. Un fonds de 7,3 M€ sera destiné à financer les 21 associations de pêcheurs et les criées de cette région, dans le but de les aider à relancer leur activité et à amortir l'impact sur ces professionnels de la fermeture du secteur de la restauration depuis l'entrée en vigueur de l'état d'alerte le 14 mars dernier.

Plusieurs Communautés autonomes demandent une reprise plus rapide de la pêche de loisir. La Cantabrie, la Castille-la-Manche et la Galice, entre autres, ont demandé qu'elle soit autorisée dès la phase 1 de déconfinement (au lieu de la phase 2 actuellement). L'exécutif galicien aurait même décidé de passer outre les préconisations gouvernementales, sur la base d'une déclaration du ministre de la Santé, qui indiquait que cet assouplissement était « en réflexion ». L'opposition galicienne (Izquierda unida) indique qu'elle se prépare à déposer une motion de censure contre le Gouvernement régional.

Campagne de prévention en vue de la réouverture de plusieurs petits commerces dans la phase de déconfinement. L'association du commerce de détail, FEDEPECA, a annoncé le lancement d'une campagne d'information, avec des mesures de prévention et d'hygiène à destination des petits commerces du secteur de la pêche en vue de la réouverture de plusieurs de ces derniers dans les semaines à venir.

PORTUGAL

Filières agricoles

- **Fruits à noyaux**

La production des cerises est en forte baisse. La Coopérative agricole de Alfândega da Fé (Bragança, nord du Portugal), prévoit une baisse de plus de 50 % de la production de cerises, en raison des mauvaises conditions météorologiques en mars et avril, amplifiées par les effets de la pandémie (notamment, la demande insuffisante). Certaines variétés sont plus touchées, comme celle de Fundão (centre du Portugal), où le secteur enregistre une chute de la production de 70 %, correspondant à des pertes directes d'environ 8 M€.

- **Vin**

Les professionnels demandent des aides pour alléger le marché. Les caves et les entrepôts étant pleins du fait de la baisse des ventes – qui pourrait atteindre 20 % sur l'ensemble de l'année –, les producteurs s'inquiètent du manque de débouchés et de l'insuffisance des capacités de stockage pour la prochaine récolte. Le syndicat des vignerons du Douro, Casa do Douro, a récemment présenté une série de demandes au ministère de l'Agriculture, parmi lesquelles la création d'un fonds avec le soutien financier de l'Etat, afin d'acquérir des stocks, réduire les excédents et maintenir un niveau de prix satisfaisant pour les raisins. Le secteur du « vin vert » (*Vinho verde*) a également déclaré que les ventes avaient diminué et que les petits producteurs étaient les plus touchés. Face à la baisse des ventes et à l'accumulation de stocks, la mesure de distillation de crise est envisagée par le secteur. En outre, le secteur est préoccupé par le manque de main-d'œuvre pour les prochaines vendanges, et craint des coupes budgétaires dans le programme « Vitis », prévu par le règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil, qui finance la restructuration des vignobles. Le secteur estime que la ligne de 50 M€ a été largement épuisée par les candidatures soumises jusqu'au 30 avril, et craint que le soutien prévu par le programme ne soit détourné pour financer la distillation.

- **Oléicole**

Les exploitations oléicoles tiennent bon dans la région de l'Alentejo. Les exploitations d'olives les plus modernes dans l'Alentejo n'ont pas, jusqu'à présent, recouru au licenciement de travailleurs ni au dispositif de chômage partiel. Selon *Olivum*, l'association du secteur, les employés continuent à travailler, bénéficiant de leurs droits à 100 %, de manière à assurer la production et l'approvisionnement en cette période de pandémie.

- **Viandes**

Les travailleurs de l'industrie des viandes auraient dû être protégés (syndicat des travailleurs de l'agriculture et des industries alimentaires - SINTAB). À la suite de la fermeture temporaire de la société Avipronto, à Azambuja (au bord du Tage), le 2 mai, après la détection de plusieurs cas d'infection au Covid-19 parmi les employés, et des cas d'infection confirmés à l'usine de transformation de viande de Raporal à Montijo (banlieue sud de Lisbonne), le syndicat soutient que des mesures auraient dû être prises pour protéger les travailleurs de l'industrie des viandes, étant donné l'importance du secteur pour l'approvisionnement alimentaire.

- **Café**

Dans le secteur du café, les ventes ont chuté entre 80 à 100 % en raison de la fermeture de la restauration, qui est le principal débouché de la filière au Portugal.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Le ministre de l'Agriculture demande à la Commission européenne de faire des efforts supplémentaires. Elle a déclaré que le Gouvernement continuait de défendre auprès de la Commission le versement des avances PAC2020 aux agriculteurs dès juillet (et non en octobre). Le Gouvernement portugais étudie la possibilité de se substituer aux fonds européens si leur versement n'est pas anticipé, notamment dans les secteurs les plus touchés par la pandémie (petites exploitations, secteur des petits ruminants, fleurs). La ministre a par ailleurs déclaré que le travail de sensibilisation des distributeurs à la mise en avant des produits nationaux se poursuit et donne des résultats, même s'il est inévitable que le prix des produits agricoles baisse compte tenu du déséquilibre entre l'offre et la demande.

Distribution

Les ventes des conserves portugaises en hausse. Avec un ajustement de certains processus, les entreprises de ce secteur continuent leur activité pour répondre à la hausse de la demande. À titre d'exemple, sur le marché intérieur, en février et mars, l'entreprise portugaise Ramirez a enregistré une hausse exceptionnelle de ses ventes, domestiques comme internationale, l'entreprise ayant constaté une augmentation de la demande dans la plupart des 55 pays où la marque est commercialisée.

L'AICEP (Agence de l'Investissement et du Commerce Extérieur du Portugal) a créé un groupe de travail chargé de recevoir les commandes internationales de produits alimentaires, afin de chercher à y répondre au niveau national pour fournir des débouchés aux entreprises portugaises. Cette équipe, qui s'appuie sur le réseau international de l'AICEP, a par exemple réussi à rapprocher plusieurs sociétés portugaises d'un importateur allemand, qui recherchait des fournisseurs de produits alimentaires de base.

Le groupe Sonae MC recherche des startups spécialisées dans la vente au détail, dans le cadre de la deuxième édition de *Disrupt Retail*. L'initiative, créée par Sonae MC, vise à valoriser des startups portugaises et étrangères qui développent ou disposent déjà de solutions d'optimisation de la chaîne de valeur du commerce de détail, en mettant l'accent sur le commerce électronique, la logistique, les services de santé et de bien-être, et la durabilité.

Actions de solidarité - aide alimentaire

Des agriculteurs et des entreprises de l'Alentejo donnent du blé, de la farine et des pâtes à la banque alimentaire. Les agriculteurs de l'Alentejo et le secteur de la transformation des céréales s'impliquent dans la lutte contre la faim à travers un don de 4 tonnes de farine et d'une tonne de pâtes. L'association nationale des producteurs Protéagineux, Oléagineux et Céréales (ANPOC) a coordonné cette action de solidarité dans un contexte de forte hausse des demandes d'aides alimentaires.

Secteur Forêt-bois

L'armée pourrait être mobilisée dans le cadre de la prévention des incendies de forêt. Le ministre de la Défense nationale a assuré que l'armée portugaise était prête à mobiliser des militaires sur le terrain, pour soutenir les populations et les pompiers, lors de la prochaine saison des incendies de forêt. Pour sa part, le ministre de l'Environnement a déclaré que les actions de surveillance seront renforcées avec un total de douze drones, d'une autonomie de 100 kilomètres chacun.

Pêche maritime et aquaculture

Le Secrétaire d'État à la pêche, José Apolinário, a annoncé une aide, d'un montant de 7 M€, pour compenser les arrêts de pêche temporaires décidés afin de contrôler l'offre et soutenir les revenus. Cette aide prendra la forme d'une subvention non remboursable et correspondra à une compensation basée sur 80 % des revenus de la pêche et une allocation salariale de 21,5 € par jour pour chaque membre d'équipage. Cette subvention sera calculée par périodes de 15 jours, du 18 mars au 31 décembre, pouvant aller jusqu'à un maximum de 60 jours.